

DISCOURS DU MAIRE 2012

Chers contribuables,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du code municipal, voici un bref rapport sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport est accompagné des listes exigées par le même article et concerne les dépenses de plus de 25 000\$ effectuées par la municipalité et ce, depuis le dernier rapport sur la situation financière. Est également joint, le document concernant la gestion de la performance.

1. États financiers au 31 décembre 2011

Les états financiers établis au 31 décembre 2011 démontrent les résultats suivants :

Total des revenus de 2011	666 691 \$
Total des dépenses de 2011	668 296 \$ -
Déficit de l'exercice	1 605 \$ -
Solde au 31 décembre 2010	129 048 \$
Déficit de l'exercice.....	1 605 \$ -
Solde au 31 décembre 2011	127 443 \$

2. Le rapport des vérificateurs

La vérification fut effectuée par la firme Proulx CA Inc. À leur avis, ces états financiers représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2011 ainsi que la situation financière selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. Indications préliminaires du présent exercice

Pour l'année 2012, la municipalité dispose d'un budget de 716 356\$. Les derniers rapports et estimations nous permettent de croire que les prévisions budgétaires déposées en décembre dernier seront respectées.

4. Traitement des élus municipaux pour l'année 2011

	Maire	Conseiller
Rémunération	4 500 \$	1 500 \$
Allocation de dépenses	2 250 \$	750 \$
Total	<u>6 750 \$</u>	<u>2 250 \$</u>

5. Principales réalisations de l'année 2012

- Entretien réseau routier : 65 000\$ à même le budget courant
- Asphalte chemin Gosford : 21 000\$, un montant alloué par le député Laurent Lessard
- Investissement du chemin Lehoux en construction : 10 000\$
- Gravier dans les chemins, réfection de fossés : 80 000\$, montant alloué par la taxe d'accise
- Assistance à la Coopérative par le pacte rural : 18 000\$
- Adoption d'un règlement donnant un code d'éthique et de déontologie des employés

6. Principaux projets pour l'année 2013

- Poursuivre l'entretien et l'amélioration du réseau routier
- Maintenir le support et l'aide financière à la bibliothèque, au festival des foins et aux comités de la municipalité
- Promouvoir le développement domiciliaire
- Poursuivre le plan d'action déposé auprès du MAMROT

7. Orientation du prochain budget

Les membres du conseil de la municipalité de Saint-Julien s'affairent présentement à préparer le budget 2013 et son adoption est prévue lors d'une séance extraordinaire du conseil qui se tiendra le 14 décembre 2012 à 20h au centre communautaire. Les objectifs visés dans la préparation du budget 2013 seront élaborés et adoptés en fonction des orientations et des priorités d'action et qui sont entre autres :

- assurer une saine gestion des deniers publics,
- maintenir les services publics au meilleur coût,
- continuer à améliorer la qualité de vie et le mieux-être de la population.

8. Conclusion

Comme vous pouvez le constater, nos états financiers reflètent une saine gestion. Veuillez croire que tous nos efforts portent vers le mieux-être de tous nos contribuables. Je vous rappelle que vos critiques positives et suggestions seront toujours prises en considération.

M. Jacques Laprise, maire.